

Madame, Monsieur le,

Le Forum permanent de la société civile européenne est très préoccupé par les résultats négatifs des référendums organisés en France et aux Pays-Bas. Malgré les succès indéniables engrangés par la construction européenne, les majorités des électrices et des électeurs de deux pays fondateurs de l'Union ont refusé le traité constitutionnel.

Certes, la complexité d'un texte regroupant en 448 articles, d'une part, les parties I et II à caractère « constitutionnel » et, d'autre part, la partie « opérationnelle » complexe, peu lisible et susceptible de toutes sortes d'interprétations, sur les politiques de l'Union (partie III), aura pesé sur le choix des électeurs. A cela s'ajoute le fait de soumettre sans distinction à la même règle de l'unanimité (partie IV), plutôt que de prévoir des règles différenciées de majorité qualifiée, la révision ultérieure, respectivement des parties I et II et de la partie III, ce qui a accrédité l'idée que cette partie III serait ainsi « gravée dans le marbre ».

Le Forum, qui avait mis en garde contre de telles erreurs, constate qu'elles ont amplifié le rejet du texte et le désenchantement à l'égard des politiques européennes. Les citoyennes et les citoyens ont perçu un écart croissant entre les discours et les actes, entre les ambitions affichées et les résultats décevants observés sur le terrain : citons, entre autres, les succès inégaux selon les pays de l'introduction de l'euro, la situation économique et sociale, singulièrement en matière de chômage des jeunes, dans certains grands pays de la zone euro et l'échec à mi-parcours de la « stratégie de Lisbonne ».

Les détracteurs du projet de traité ont eu beau jeu de dénoncer à la fois une prétendue absence de légitimité par la qualité de la procédure démocratique et l'absence de légitimité par les résultats. Tout cela est évidemment faux, compte tenu de la difficulté propre à la construction d'une véritable Union démocratique et des conditions historiques des différents Etats qui doivent la constituer.

Toutefois, il faut bien constater qu'à cela s'ajoute l'incapacité de l'Union d'affecter les moyens budgétaires adéquats pour relever les défis de son grand élargissement, ce qui ne peut qu'inciter davantage les nouveaux États membres à rechercher dans le « dumping » fiscal et social les moyens de se positionner au sein du grand marché.

Au-delà de l'analyse des causes des référendums négatifs et tout en déplorant une nouvelle fois l'absence d'un véritable débat public transeuropéen, assorti d'un référendum à l'échelle européenne, en lieu et place des dérives constatées dans plusieurs États membres vers les débats axés sur des enjeux nationaux, le Forum de la société civile européenne en appelle aux Chefs d'État ou de gouvernement afin qu'ils prennent les orientations ci-après :

1. Malgré l'échec survenu en France et aux Pays-Bas, la construction de l'Europe doit se poursuivre : à cet effet, les dispositions du traité constitutionnel qui ne nécessitent pas la ratification de celui-ci et qui réunissent le consensus des États membres peuvent et doivent d'ores et déjà être mises en œuvre.

2. Sans attendre la fin du processus de ratification et tout en donnant aux citoyennes et citoyens de chaque État membre ou à leurs représentants la possibilité de se prononcer, il y a lieu, selon le Forum, de repenser la stratégie de communication des institutions de l'Union et d'associer étroitement la société civile à cette réflexion. A cet effet, il faut activer la mise en place des structures de la démocratie participative. Par ailleurs, le Forum en appelle au Parlement européen et aux Parlements nationaux pour franchir le pas décisif vers la constitution de partis réellement transeuropéens, capables de faire émerger une opinion publique européenne : si l'Europe est mieux expliquée aux citoyens, il sera plus difficile, pour certaines instances nationales, de la présenter comme le « bouc émissaire » des difficultés de l'intégration, tout en s'arrogeant le mérite de ses succès.
3. Le Conseil européen doit d'ores et déjà engager la réflexion sur les aménagements à apporter au traité constitutionnel afin de recueillir ultérieurement l'adhésion des citoyennes et citoyens de tous les pays membres par la voie d'un référendum transeuropéen.
4. Le Parlement européen, la Commission et le Conseil des ministres doivent engager sans délai des politiques volontaristes, assorties des moyens budgétaires adéquats, de lutte contre le chômage, de cohésion sociale et de solidarité entre les peuples, en particulier dans la zone euro, et utiliser dans ce but tous les moyens qui sont déjà à leur disposition. L'Europe a besoin d'élaborer de nouveaux partenariats et de nouvelles solidarités pour le développement durable et le bien-être de ses habitants.

Le Forum permanent de la société civile européenne est convaincu que la survie de l'Europe face aux puissances dominantes et émergentes du monde globalisé est à ce prix. Il en appelle au Conseil européen, au Parlement européen et à la Commission pour restaurer la confiance des citoyennes et des citoyens dans leur avenir et rétablir leur capacité de se mobiliser pour réaliser le rêve européen.

Veillez agréer, Madame, Monsieur le . . . , l'assurance de notre très haute considération.

Le juin 2005.

Permanent Forum of Civil Society
Forum Permanent de la Société Civile
Square de Meeûs, 25
B-1000 Bruxelles

Phone (32) 2 508 30 84
Fax (32) 2 508 30 89
[Http://www.forum-civil-society.org](http://www.forum-civil-society.org)